

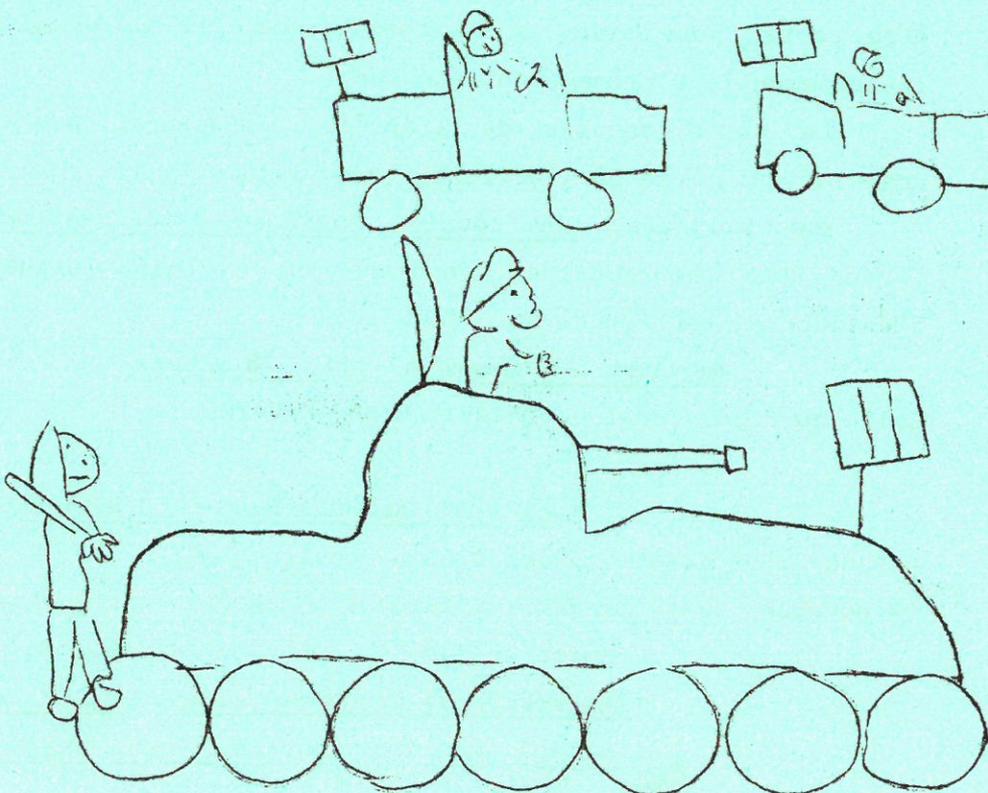
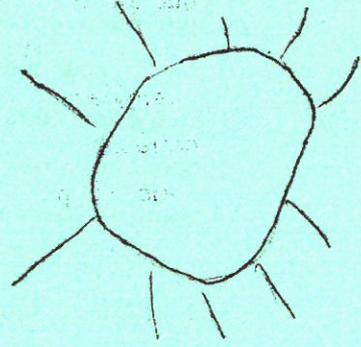
# ENTRÉE-NOUVEAU.

THIAVILLE 3/4 M<sup>THE</sup>

NOV 1994

N° 322

## 50 ANS



**\*\* REMEMBREMENT \*\***

Par arrêté du 3 octobre 1994, M. le Préfet de Meurthe et Moselle a ordonné le remembrement de la propriété foncière de LACHAPELLE et THIAVILLE-SUR-MEURTHE. Le périmètre à l'intérieur duquel se déroulera le remembrement est celui qui a été affiché en mairie et qui a donné lieu à enquête publique, avec quelques retouches légères.

Les agents de l'administration et toutes les personnes chargées des opérations de remembrement sont autorisées à pénétrer dans les propriétés publiques et privées situées dans le périmètre défini.

La destruction, la détérioration ou le déplacement de signaux, bornes et repères est interdit.

Jusqu'à la clôture des opérations de remembrement, sont interdites la préparation et l'exécution de tous travaux modifiant l'état des lieux, tels que constructions nouvelles, les semis et plantations d'essences forestières et fruitières, l'établissement de clôtures, la réalisation de travaux de drainage, la création de fossés et chemins, la création de puits, l'arrachage ou la coupe d'arbres fruitiers ainsi que la coupe à blanc de parcelles boisées et de haies.

Tout projet de mutation de propriété entre vifs doit être porté, pour avis, à la connaissance de la commission intercommunale d'aménagement foncier.

Le texte complet de l'arrêté préfectoral peut-être consulté en mairie où l'affichage a eu lieu.

Par ailleurs, une réunion publique d'information en faveur des propriétaires fonciers de terrains situés à THIAVILLE ou LACHAPELLE aura lieu le:

mercredi 23 novembre 1994 à 18 heures

salle du Foyer Rural de THIAVILLE-SUR-MEURTHE.

**\*\* DANS LES RETROVISEURS DE L'HISTOIRE \*\***

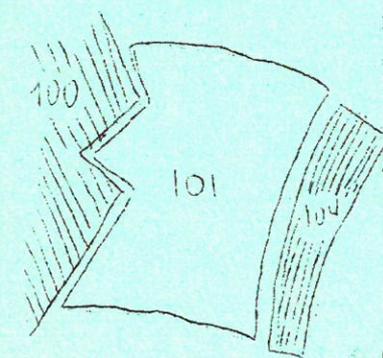
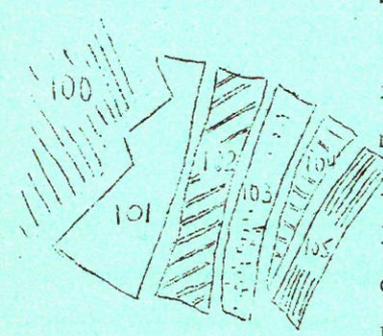
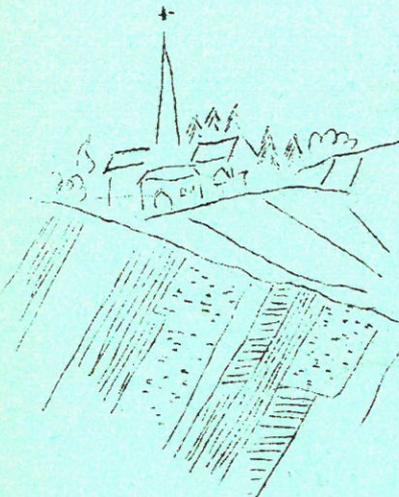
1er novembre 1944: la 2ème D.B. de Leclerc entre à BERTRICAHMPS

04 novembre 1944: La 3ème Division d'Infanterie américaine

progressive dans la forêt de MORTAGNE (58)

THIAVILLE est bombardée, l'évacuation du

village par les habitants est exigée des Allemands.



Pierre PIERRON est tué au Pontceau.

05 novembre 1944: La 3ème Division d'Infanterie algérienne enlève ROHESSON (88).

08 novembre 1944: La 3ème Division américaine attaque le nouveau METZ.

10 novembre 1944: prise de CHATEAU-SALINS

11 novembre 1944: Les Allemands quittent THIAVILLE

14 novembre 1944: Offensive de la 1ère Armée française en direction de BELFORT et MONTBELLARD.

15 novembre 1944: Les Américains libèrent THIAVILLE.

17 novembre 1944: L'Armée américaine atteint SAINT-DIE

18 novembre 1944: Entrée des Américains à METZ

20 novembre 1944: SAINT-DIE est libérée. Leclerc lance ses troupes sur SAVERNE.

22 novembre 1944: METZ est libérée

23 novembre 1944: La 2ème DB entre dans STRASBOURG

24 novembre 1944: On retrouve le corps sans vie de Pierre PIERRON

27 novembre 1944: Libération de SAINT-AVOLD

30 novembre 1944: DE GAULLE en visite officielle à MOSCOU

\*\* BRIOCHES DE L'AMITIE \*\*

La vente des brioches aura lieu le samedi 19 novembre 1994. Les vendeurs bénévoles de l'Association Familiale de THIAVILLE/LACHAPELLE vous proposeront les brioches au prix de 25 Fr pièce. Comme chaque fois, le bénéfice de cette opération est destiné à l'A.E.I.M. en faveur des Enfants Handicapés Mentaux.

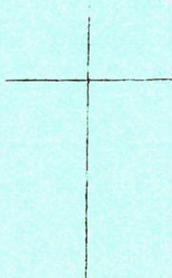
Merci pour eux et merci de réserver un bon accueil aux vendeurs.

\*\* LA VIE DU VILLAGE \*\*

décès: Le 22 octobre, vers 19 heures à LA VOIVRE (88) est décédée d'un accident de la circulation Madame Martine MICHEL née FAYS domiciliée 11, rue de Bellevue à THIAVILLE-SUR MEURTHE.

A sa famille dans la peine nous présentons nos sincères condoléances

Reserver  
notre dessert  
du dimanche



**\*\* PROCHAINES MANIFESTATIONS \*\***

A noter

- 05 decembre Char de St Nicolas Ass.Familiale Rues de THIAVILLE
- 06 decembre Saint Nicolas Foyer Rural LACHAPELLE
- 17 Decembre Noël des Enfants M.P.T. LACHAPELLE
- 17 decembre Noël des Enfants Ass.Familiale THIAVILLE

**\*\* BANQUE ALIMENTAIRE \*\***

La Banque de NANCY et sa région aide plus de 7000 personnes à lutter contre la faim. En 1993, 555 tonnes de denrées diverses ont été distribuées à 27 associations au profit de 7000 habitants de Meurthe et Moselle. Compte tenu de la récession économique, les dons précédemment effectués par les fabricants et les plates formes de distribution ont chuté de 50%. Il devient donc indispensable de faire appel à la générosité de chacun pour pouvoir approvisionner la Banque Alimentaire.

Aussi, une opération nationale va être lancée.

A THIAVILLE, la mairie recueillera vos dons de denrées alimentaires non périssables, du 21 au 26 novembre 1994. Ces denrées seront ensuite conduites par nos soins au Bureau Centralisateur de BACCARAT qui les fera acheminer vers NANCY.

Par avance merci de vos dons.

**\*\* REMERCIEMENTS \*\***

La Municipalité remercie chaleureusement les Etablissements VALENTIN, horticulteurs à THIAVILLE, pour leur généreux don de fleurs qui a permis de décorer le Monument aux Morts ainsi que la Stèle P.Pierron à l'occasion des cérémonies commémoratives du 11 novembre 1994.

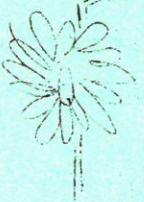
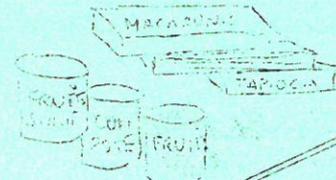
**\*\* OBJETS MENAGERS ENCOMBRANTS \*\***

La prochaine collecte des "monstres" aura lieu le mercredi 7 décembre. Sortir les objets la veille au soir.

Dépôt légal: 328/80

Imprimerie: Mairie de THIAVILLE

Directeur: JACQUEL M.



\*\*\*\*\*  
 Dépôt légal: 328/80 Imprimerie: Mairie de THIAVILLE  
 Directeur: JACQUEL M.  
 \*\*\*\*\*

## TENNIS DE TABLE

Premiers résultats de la saison :

En départementale 1, notre équipe fanion occupe la cinquième place de son groupe après 3 rencontres terminées sur le score de 10 - 8 ; 1 victoire à la BRESSE et 2 défaites face à ETIVAL et SENONES. Il leur reste à rencontrer RAON B, le grand favori et DOMFAING, ST - DIE et ROCHESSON (tous à leur portée). Le maintien, objectif de cette première partie de saison, devrait être atteint sans problème.

En départementale 2, la deuxième équipe occupe la même place avec également 1 victoire et 2 défaites. Dans ce groupe 4 équipes vont se battre pour la montée, et les autres (dont THIAVILLE) vont essayer d'éviter la descente (les 2 derniers). Notre équipe garde donc toutes ses chances.

Cette année le Club propose des Cartes fidélité.

Toutes personnes venant supporter nos joueurs (1ère et 2ème équipe) lors des matchs à domicile (Championnat et Coupe) se verra attribué 1 point fidélité (avec 1 carte pour le 1er match). La personne qui possédera le plus de points à la fin de la saison (Mai 95) sera récompensée. Lot assuré à chaque personne possédant 5 points. A noter : il reste une douzaine de matchs à domicile (coupe et championnat) pour l'ensemble des équipes.

Voici le programme des mois de Novembre et Décembre :

Samedi 12 novembre à 15 H . THIAVILLE B - PROVENCHERES A  
(Départementale 2)

Dimanche 13 novembre à 9 H . THIAVILLE A - ROCHESSON  
(Départementale 1)

Dimanche 4 décembre à 9 h . THIAVILLE A - RAON L'ETAPE B  
(Départementale 1)

Samedi 17 décembre à 15 H ; THIAVILLE B - BAN DE LAVELINE  
(Départementale 2)

Plus éventuellement 1 match de Coupe

Les matches se déroulent à l'école.

Entrée gratuite . Vous trouverez sur place une buvette.

## LES TRIBULATIONS DES FONTAINES

-----

Si l'on compare l'emplacement des fontaines en I 866 et leur situation actuelle, on constate que deux seulement n'ont pas bougé : celle située près de l'église et celle du haut de la rue de la Libération.

### 1° DEPLACEMENT DE CELLE DU CENTRE DU VILLAGE

(actuellement face à la Mairie)

Par délibération du Conseil municipal en date du 26-8-I 9II, le transfert de cette fontaine est décidé sur un terrain de 15 m<sup>2</sup> acheté à Madame PARADIS Clémence Veuve MICHEL. La fontaine se trouvera ainsi près de l'aqueduc en cours de construction. Le terrain est acheté 40 F et le 19-12-I 9II, un crédit de 40 F est voté par le Conseil municipal.

### 2° DEPLACEMENT DE LA FONTAINE DU HAUT DU VILLAGE

(actuellement rue de la Côte)

Elle en est à son troisième emplacement. De l'emplacement de I 866, elle émigrera de l'autre côté de la rue, en face de la maison de M. DEMANGEL où elle se trouvait encore à la Libération.

La rectification de la rue imposa son installation actuelle, rue de la Côte.

### 3° CELLE DU BAS DE LA RUE DE LA LIBERATION

Elle, aussi, en est à son troisième emplacement.

A son emplacement initial (I 866) elle gênait l'entrée de la féculerie qui avait remplacé le moulin lors de la disparition de tous les petits moulins. Aussi M. DIDIER Jean-Baptiste, féculier, conseiller municipal proposa-t-il lors du projet de rectification du chemin de BERTRICHAMPS le déplacement de la fontaine, offrant en compensation l'assiette du nouveau chemin. Le nouvel emplacement serait dans le jardin de M. BOQUEL Auguste d'accord verbalement pour vendre une partie de son jardin. Mais il mourut et sa veuve et le subrogé tuteur de son fils refusèrent toute vente. Son voisin M. VILLAUME accepta d'abord d'offrir gratuitement un emplacement puis refusa.

Du reste ce problème de rectification de chemin assorti du déplacement de la fontaine créa dans le village une très grosse animosité dont voici le déroulement :

En I 893, est établi un projet de reconstruction du ponceau du chemin de BERTRICHAMPS en très mauvais état et la pose d'une buse pour conduire l'eau de la fontaine au ruisseau, eau qui traversait le chemin dans un cassis.

Le 30-I-I 894, à l'instigation de MM. DIDIER, féculier et OLIOT, maréchal-ferrant, le Conseil demande la rectification du chemin et le déplacement de la fontaine. M. DIDIER propose de céder gratuitement le terrain nécessaire au nouveau chemin et M. OLIOT offre une somme de 40 F. Le Maire, M. Jean-Baptiste COLIN est contre cette demande, il se retrouve seul ; le Service Vicinal n'est pas favorable à ce projet.

Des protestations s'élèvent : 33 habitants de Thiaville et 6 de FAGNOUX (le dernier) qui étant dépourvus de fontaine en réclament une.

Une enquête commodo-incommodo a lieu du II au I3-I-I 895. Les oppositions sont nombreuses. Le commissaire-enquêteur, M. DALANCONTE, Maire de LA CHAPELLE, rédige ses conclusions : reconstruction du ponceau, si le chemin est rectifié, achat du terrain à M. DIDIER et en même temps installation d'une fontaine à FAGNOUX, enfin M. DIDIER pourrait être autorisé à exécuter à ses frais un léger déplacement de la fontaine sans toutefois nuire à son voisin, M. BOUDOT Joseph.

Le 15-I-I 895, le Conseil passe outre et décide de réaliser le projet (des protestataires sont des indigents !), le Maire, lui, reste sur ses positions.

Le 27-IO-I 895, le Conseil, à l'exception du Maire, décide un emprunt de 630 F pour réaliser les travaux.

Le 26-3-I 896, la réunion du Conseil se termine dans la confusion des insultes sont échangées, des conseillers quittent la salle de mairie. Le Maire, sur les conseils de la Sous-Préfecture en date du 20-3-I 896, invite le sieur DIDIER à supporter entièrement à ses frais le déplacement de la fontaine (500 F). Celui-ci refuse et retire son offre de cession gratuite de l'assiette du nouveau chemin.

Le 27-3-I 896, dix conseillers donnent leur démission qui n'est pas acceptée, vu la date proche des élections municipales.

Un nouveau Maire est élu : M. PARADIS

Le II-6-I 896, le Conseil municipal propose diverses réductions de dépenses du projet.

Le I7-6-I 896, le sieur DIDIER donne à nouveau le terrain nécessaire pour rectifier le chemin et le I8-6-I 896, le Conseil municipal disjoint du projet le déplacement de la fontaine.

Des complications surgissent avec M. PETITDEMANGE qui refuse de vendre à l'amiable une partie de son terrain nécessaire à la réalisation des travaux. On en arrive à la demande d'expropriation, M. PETITDEMANGE finalement accepte de traiter à l'amiable.

Le 26-9-I 896, la Commission Départementale des Travaux Publics décide : les travaux sont déclarés d'utilité publique, la question du déplacement de la fontaine restant entièrement réservée.

Le 16-5-I 897, le Conseil demande l'autorisation d'un marché de gré à gré qui autorisé est signé le 11-6-I 897 avec Jean-Baptiste NOEL entrepreneur à LA CHAPELLE. Les travaux seront réceptionnés le 6-4-I 898, ils ont coûté 828,47 F.

En I 904, M. DIDIER Edmond féculier achète le sol de l'ancien chemin pour 25 F.

Finalement la fontaine sera déplacée. (compte du percepteur de I 897).

11-11-1994

CINQUANTENAIRE DE LA LIBERATION

Aujourd'hui rendons hommage à Pierre PIERRON .

Ce garçon, écoutant la fougue de sa jeunesse ,

A cru un peu trop tôt à notre Liberté .

Alors que les nazis étaient aux aguets ,

Au clocher, il voulait planter le drapeau .

Il fut arrêté et volontairement il s'est dénoncé .

Pour éviter le génocide, il a sauvé THIAVILLE .

Ils l'ont cruellement frappé

Et trainé jusqu'à ce fossé .

Là ils l'ont *noyé* , jusqu'à ce que mort s'en suive .

Il faudra toujours être vigilant ,

Que jamais ne renaisse le nazisme .

Pierre PIERRON, jamais nous ne t'oublierons ,

Avec abnégation, tu nous a offert ta jeune vie

Pour notre Libération .

Ecrit par M<sup>me</sup> ELISA KARLE

85 ans

Rue de la Gare

THIAVILLE S/ MEURTHE